



Val-d'Or

**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
PROJET DE RÈGLEMENT 2018-30**

AVIS est donné que le conseil de ville, lors de sa séance tenue le lundi 16 avril dernier, a adopté le projet de règlement suivant :

2018-30 : Règlement amendant le règlement 2014-11 concernant certaines conditions d'émission du permis de construction dans le but de modifier les conditions applicables à la zone 361-Ha.

L'objet de ce règlement est de soustraire les immeubles de la zone située approximativement au nord de la voie ferrée et au sud-ouest du chemin Sullivan, de l'obligation de branchement au réseau d'égout sanitaire puisqu'ils ne les dessert pas.

Le conseil de ville tiendra une assemblée de consultation publique à l'égard de ce projet de règlement le **lundi 7 mai 2018, à compter de 20 h**, dans la salle réservée aux délibérations du conseil de ville, située au 855 de la 2^e Avenue à Val-d'Or. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil expliquera ce projet de règlement et les conséquences de son adoption; il entendra les personnes et les organismes désirant s'exprimer.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, 855, 2^e Avenue à Val-d'Or, aux heures normales d'ouverture des bureaux.

DONNÉ à Val-d'Or, le 18 avril 2018.

**Me ANNIE LAFOND, notaire
Greffière**